



2 - Manager et gérer sa structure

2.3 INTEGRER LES NOUVELLES EXIGENCES DU LABEL PERFORMANCE VERS L'EMPLOI

Dates et lieu

1 jour soit 7 heures
De 9 h à 17 h

Session A : 11 avril 2018
Session B : 10 avril 2018
Session C : 20 juin 2018
Session D : 19 septembre 2018
Session E : 16 novembre 2018

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds 13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour
« Alain BERTRAND Conseil »
Alain BERTRAND

Ancien responsable Qualité dans le domaine industriel, puis ingénieur consultant, il intervient depuis 1999 en conseil, formation et audit en Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement. Il a la formation d'auditeur IRCA et a accompagné plus d'une vingtaine de centres de formation dans leur démarche qualité (RESEAU, Datadock, ISO 9001, ISO 29990, NF 214, VERISELECT Formation et autres référentiels validés par le CNEFOP)

Public

Personne en charge du projet de certification : responsables qualité, animateur qualité, référent qualité formateurs expérimentés, responsables de structures, responsables de formation ou pédagogiques

Pré-requis

Connaissance du fonctionnement de sa structure
Connaître les exigences du référentiel RESEAU 2010

Tarif

Module payant.
Le coût d'une journée de formation est de 170 euros par participant. Le CARIF n'est pas assujéti à la TVA. La convention signée devra être retournée au CARIF au plus tard le 1^{er} jour de formation. Le paiement sera effectué sous 30 jours à réception de la facture. Dans le cas où la formation n'est pas prise en charge par l'OPCA, c'est l'organisme de formation qui sera facturé.

Objectif

Objectifs généraux :

- Connaître les évolutions du référentiel et les modalités de mise en œuvre
- Comprendre les nouvelles exigences et concevoir les éléments de preuve attendus
- Acquérir des moyens et outils pour répondre aux nouvelles exigences

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Connaître les évolutions du référentiel pour chaque axe et sous axe
- Connaître les modalités de mise en œuvre
- Comprendre les nouvelles exigences
- Définir et concevoir les éléments de preuve attendus
- Acquérir des moyens et outils pour répondre aux nouvelles exigences
- Définir un plan d'action pour faire évoluer le système qualité

Contenus

Présentation du nouveau référentiel PVE 2017.

Les axes et les sous-axes.

Les modalités de mise en œuvre pour les organismes de formation déjà certifiés.

Les nouvelles dispositions (Bleu).

Les critères incontournables (Rouge).

Présentation de chaque nouvelle exigence et éléments de preuve attendus.

Rédaction d'une note explicative avec le groupe pour chaque nouvelle exigence.

Présentation de documents et d'outils permettant de répondre à des nouvelles exigences.

Plan d'action pour faire évoluer le système Qualité vers le référentiel PVE.

Méthode et organisation pédagogique

Tour de table pour partager les moyens de répondre aux nouveaux référentiels

Rédaction d'une note explicative avec le groupe pour comprendre et décrypter l'exigence

Utilisation d'un fichier Excel permettant de regrouper toutes les informations nécessaires au stagiaire (exigence du référentiel, modes de preuves attendus, notes explicatives, moyens choisis par le stagiaire, responsable et délai prévu pour sa mise en œuvre).

Evaluation

Participation au tour de table et aux exercices réalisés par le groupe.

je m'inscris

